

Directeur(trice) de la prospective financière et des budgets



Synthèse de l'offre

Employeur :	CDC ILE DE RE
Grade :	Attaché
Référence :	O01718125201
Date de dépôt de l'offre :	14/12/2018
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/05/2019
Date limite de candidature :	31/01/2019
Service d'affectation :	Direction des finances

Lieu de travail

Département du lieu de travail :	Charente-Maritime
Secteur géographique :	Pays de l'Ile de Ré
Lieu de travail :	3 rue du père ignace 17410 Saint-Martin de Ré

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Attaché Attaché principal Attaché hors classe Rédacteur principal de 1ère classe
Famille de métier :	Finances
Métier(s) :	Directrice / Directeur financier-ère

Descriptif de l'emploi :

En prévision du départ à la retraite de la Directrice des finances afin de prévoir une transmission. Sous l'autorité de la Directrice générale des services, vous pilotez les procédures budgétaires, la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt. Vous réalisez les analyses financières et fiscales et vous proposez des stratégies:

Profil demandé :

- * Par voie statutaire (mutation ou détachement) fonctionnaire de catégorie A
- Maîtrise des enjeux et du cadre réglementaire de la comptabilité publique,
- Maîtrise des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique,
- Maîtrise des techniques d'élaboration du budget d'une collectivité,
- Maîtrise des techniques d'analyse financière et des mécanismes de gestion de la dette,
- Connaissance des enjeux et des mécanismes de la fiscalité locale, des dotations et des transferts de l'Etat,
- Connaissance des instances et processus de décision de la collectivité,
- Maîtrise des techniques et outils de communication.
- Capacité à présenter et à faire adhérer à des choix de gestion,
- Animation de rencontres, coordination et suivi de travaux des différents services,
- Pédagogie et capacité à faire partager des éléments techniques,
- Capacité à opérer des arbitrages et à expliquer une décision,
- Élaboration de l'organisation, des étapes et d'un calendrier budgétaire,
- Conception d'outils de pilotage avec des indicateurs financiers,
- Capacité d'analyse et rigueur,
- Sens de l'organisation,
- Esprit d'équipe et aptitude à travailler en collaboration,
- Capacité à manager une équipe,
- Capacité à transmettre l'information.

Mission :

- Préparation de scénarii d'élaboration et de réalisation budgétaire, élaboration et suivi de l'exécution du budget principal et des budgets annexes,
- Organisation et pilotage des arbitrages budgétaires,
- Participation à la définition des orientations financières à court et moyen terme : stratégie et politique financière,
- Préparation et analyse des comptes administratifs,
- Mise en place, animation et contrôle de la fonction financière déconcentrée,
- Suivi de la gestion de la dette et de la trésorerie,
- Analyse et suivi des ressources et de la fiscalité,
- Réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives,
- Préparation des travaux de la CLETC, animation et coordination de son fonctionnement,
- Gestion des relations avec le comptable public,
- Assistance et conseil auprès des élus,
- Supervision de la mise en place de tableaux de bord et d'indicateurs,
- Suivi de la gestion comptable, de la gestion financière des marchés publics.
- Management et encadrement de la direction (2 comptables et 1 régisseur taxe de séjour).
- Contribution aux outils de pilotage,
- Communication financière.

Contact et informations complémentaires : Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré 3, rue du Père Ignace - 17 410- SAINT MARTIN DE RE Renseignements sur les missions du poste auprès de la DGS au 05-46.66.20.74 Renseignements administratifs et statutaires auprès de Madame Carmine BOUILLAGUET, Responsable des ressources humaines au 05.17.83.20.54

Courriel : carmine.bouillaguet@cc-iledere.fr

Téléphone : 05 17 83 20 54

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.